

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 14 décembre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 8 décembre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Stéphane DELANNOY)

Excusés : Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Dong NGUYEN

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-4-28

**Jeunesse**

-----

Versement de la subvention  
communale allouée au  
C.J.B. Vacances

Rapport de :  
M. E. DESREUMAUX, Conseiller Municipal Délégué  
Mme AC. DERVILLE, Adjointe au Maire

Le C.J.B. Vacances, dont le siège est situé rue du Fort Montagne à Bondues, gère les activités extra scolaires de la commune, en proposant aux parents d'élèves d'accueillir leurs enfants dans des centres de loisirs organisés pendant les vacances scolaires.

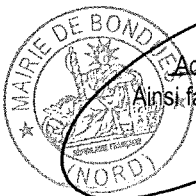
Par délibération n°17-4- du 14 décembre 2017, vous avez validé la convention d'objectifs passée entre le CJB vacances et la commune. Celle-ci engage la mairie à verser une participation globale renégociée chaque année.

Pour l'année 2018, la commission compétente préconise de subventionner cette association offrant un service indispensable à sa population active, à hauteur de 102 312 € dont le premier versement de 50 % interviendra en janvier 2018. Cette somme sera inscrite dans la liste des subventions accordées aux associations bonduoises dont le vote est programmé dans le cadre du budget 2018.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser ladite subvention selon les conditions mentionnées ci-dessus.

Cette dépense sera imputée au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires  
Conseil d'administration du 28 novembre 2017  
Commission Générale du 5 décembre 2017



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire